



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Secrétariat général
pour les affaires régionales
Direction régionale
aux droits des femmes et à l'égalité

AFFAIRE SUIVIE PAR : NADIA BENSRAHAYAR
TELEPHONE 02 38 81 40 48

Orléans, le 25 septembre 2019

Séminaire interministériel des cadres pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les services de l'Etat et les établissements publics le jeudi 3 octobre 2019 de 9h30 à 17h.

Discours de la Secrétaire Générale pour les affaires régionales pour l'ouverture du séminaire.

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir d'être parmi vous, à l'occasion de la semaine de l'égalité professionnelle, pour l'ouverture de ce séminaire interministériel à destination des cadres des services de l'Etat et des établissements publics situés dans le Loiret.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans Culture Manager, le dispositif régional d'accompagnement des cadres vers une culture commune interministérielle, a pour ambition de poursuivre la mobilisation des services de l'État en matière d'égalité femmes-hommes.

Je vous adresse les encouragements du Préfet de région pour renforcer cette dynamique collective et vous relaie son souhait qu'elle puisse aboutir à des engagements concrets au service de la performance des organisations et de la qualité de vie au travail.

Premier employeur en France avec 20% de l'emploi, la fonction publique se doit d'être exemplaire en matière d'égalité professionnelle, de façon à favoriser la cohésion sociale et à être représentative de la société qu'elle sert.

Or bien que la fonction publique compte globalement 62 % de femmes parmi ses agents, des différences de situation perdurent entre les femmes et les hommes, notamment dans leurs parcours professionnels : elles sont en particulier sous-représentées au sein de

l'encadrement supérieur et des emplois de direction (39 % pour la fonction publique d'Etat).

C'est pourquoi la fonction publique poursuit sa mobilisation pour favoriser notamment une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes et une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

L'engagement de l'Etat est confirmé par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 qui prévoit en particulier l'obligation pour tous les employeurs publics de se doter d'un plan d'actions « égalité professionnelle » d'ici décembre 2020.

Cette journée de travail doit nous aider à préparer cette échéance collective et à soutenir les encadrants dans une meilleure prise en compte de l'égalité femmes-homes dans leurs pratiques managériales.

Cette sensibilisation sera déployée de manière ludique (avec des jeux, une pièce de théâtre) et pragmatique (avec des retours d'expériences et des pistes d'actions proposées par les cadres à partir de leur vécu). Il s'agit pour chacun et chacune d'entre nous de réinterroger ses

représentations et ses pratiques professionnelles pour mobiliser tous les potentiels au service de l'intérêt général.

Je remercie l'université d'Orléans pour son accueil et son engagement, les organisateurs de cette rencontre (la DRDFE et la PFRH), les différents intervenants et intervenantes et les cadres qui se sont mobilisés pour cette journée de travail.

Je vous souhaite une journée constructive et productive au service de l'égalité professionnelle, et je laisse la parole à l'animatrice de la journée.